



Contrat d'inscription 2018 /2019

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Niveau équestre :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél port : ____ ____ ____ ____ ____

Mail :

Nom du responsable légal ou de la personne à prévenir en cas d'urgence :

→ Tel : ____ ____ ____ ____ ____

→ Tel : ____ ____ ____ ____ ____

Licencié FFE : OUI NON

→ Si oui : N° licence :

→ Si non : Nom et N° assurance personnelle :

(Fournir une attestation d'assurance)

AUTORISATION :

Je soussignée :

- Certifie être / que mon enfant* est couvert par une assurance personnelle ou la licence FFE et reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'équitation peut m'exposer (article L.321-4 du code du sport).
- Certifie avoir pris connaissance et accepté les termes du règlement intérieur, applicable au sein de l'établissement.
- Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et notamment du fait que les sommes facturées restent dues même en cas d'arrêt de l'activité.
- Certifie avoir recueilli un avis médical favorable à la pratique de l'équitation
- Accepte / Refuse* l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant par l'établissement dans le cadre de la pratique de ses activités équestre
- Autorise l'Ecurie d'Arlequin à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence.

** Rayer les mentions inutiles*

Fait à St Chély, le

Signature :

A SAVOIR :

↳ L'Écurie d'Arlequin est un centre équestre rural. Il a pour but d'enseigner l'équitation, MAIS SURTOUT, d'apprendre aux enfants et adultes le respect de l'animal, les soins à apporter aux chevaux, l'autonomie ... En adhérant à notre club, vous acceptez son fonctionnement et le projet pédagogique mis en place par les enseignants.

En adhérant au club, vous adhérez également à son association. Cette dernière a pour but d'accompagner, d'aider, de financer des projets dans le but d'épanouir les enfants. Merci aux cavaliers et parents d'apporter leur part de contribution.

↳ L'équipe met tout en œuvre pour améliorer votre confort et celui des chevaux. Chaque personne se doit de respecter les lieux et d'aider à le maintenir propre (papiers, crottins, toilette, club house, ...).

↳ Le port d'une bombe aux normes est obligatoire pour TOUS les cavaliers (EN 1384). Une tenue adaptée est également demandée (pantalon d'équitation ou leggings, bottes ou boots + chaps)

↳ Les cavaliers doivent prévoir d'être là au moins ¼ heure avant le début de la reprise afin de préparer sa monture et de ne pas retarder le début du cours en pénalisant ainsi les autres cavaliers (hors cours baby).

↳ Toute absence devra être signalée au moins 24 heures à l'avance. Les séances pourront être récupérées durant la période du trimestre, mais ne pourront pas être transformées (stage, animations, ...), ni reportées à une autre période. Si l'absence n'a pas été signalée, le cours sera décompté comme s'il avait été réalisé.

↳ Il vous sera possible de récupérer au maximum 4 leçons par trimestre (sauf cas exceptionnel, sur présentation d'un certificat médical et après accord de la direction).

↳ Des formules à l'année sont mises en place : cours, demi-pension. Elles bénéficient d'un tarif avantageux ainsi que des facilités de paiement (règlements échelonnés, différés, ...). En aucun cas, ces formules peuvent prétendre à être remboursées. D'autres formules plus courtes vous sont proposées.

↳ Toutes les prestations sont réglables d'avance (carte, forfait, stage, animation, ...).

↳ Les cavaliers inscrits à l'année ont droit à une journée de stage offerte pour une journée de stage achetée. Elle pourra être faite pendant les vacances de Noël ou celles de Février (au-delà, la journée sera perdue).

Fait le :

Signature (*précédée de la mention "lu et approuvé"*)

Cavalier / Responsable légal :